



## PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 6 juin 2014

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **L'ÉTAT mobilisé pour l'emploi :** **Le Préfet de l'Ardèche sur tous les fronts de l'économie**

A l'heure où la reprise économique se dessine, l'objectif est d'en accélérer le rythme et de créer les conditions d'une croissance forte.

**C'est l'ambition du Pacte de responsabilité et de solidarité, qui vise à relancer la compétitivité, l'emploi et le pouvoir d'achat.**

Parce que ce Pacte engage l'Etat, les partenaires sociaux et les acteurs économiques, le préfet de l'Ardèche appelle toutes les forces vives du département, à créer une dynamique nouvelle autour des nouvelles mesures, qu'elles concernent **la baisse du coût du travail et le développement de l'emploi, l'allègement de la fiscalité des entreprises et l'amplification du choc de simplification administrative ou encore le soutien au pouvoir d'achat.**

Les moyens mobilisés sont importants et les enjeux sont essentiels pour l'avenir, pour le territoire, ses entreprises et leurs salariés, les demandeurs d'emploi et les foyers modestes.

C'est pourquoi le préfet de l'Ardèche organise une **réunion d'information et de présentation du Pacte de responsabilité et de solidarité, le 25 juin prochain**, à l'attention de tous les acteurs économiques du territoire (partenaires sociaux, organisation professionnelles, chambres consulaires, chefs d'entreprises...). Cette réunion sera ensuite déclinée par les sous-préfets d'arrondissement, dans chaque bassin d'emploi, pour un déploiement du Pacte au plus près du terrain.

Le préfet de l'Ardèche réaffirme par ailleurs sa disponibilité à l'égard du monde économique, en instaurant « **les mercredis de l'entreprise** ». Cette journée est désormais réservée par le préfet et les sous-préfets d'arrondissement aux rencontres, en préfecture, en sous-préfecture ou sur le terrain, avec tous les chefs d'entreprises qui le souhaiteront, pour évoquer une difficulté, une situation particulière ou un projet de développement. Des dispositifs d'accompagnement existent, il faut les mobiliser !

Enfin, l'emploi reste LA priorité majeure. **A cet égard, le Service Public de l'Emploi Départemental reste mobilisé et tiendra sa prochaine réunion le 3 juillet prochain.**

Parmi les actions exemplaires, **le préfet de l'Ardèche a pris l'initiative d'organiser, avec Pôle emploi et de nombreux partenaires, un forum emploi au Cheylard le 1<sup>er</sup> juillet prochain.** Trop d'entreprises rencontrent des difficultés de recrutement alors que la situation de l'emploi est relativement dégradée en Ardèche. L'objectif est donc de faciliter la rencontre entre l'offre et la demande d'emploi, en particulier dans les bassins d'emploi fragilisés comme celui du Cheylard. Ce territoire compte en effet un grand nombre de demandeurs d'emploi, dont certains licenciés récemment, avec des

compétences reconnues qui peuvent intéresser de nombreuses entreprises du département.

**Toutes les entreprises sont donc les bienvenues pour participer à ce forum, car c'est une opportunité à la fois pour elles, même si leurs intentions d'embauche sont à moyen terme, pour les demandeurs d'emploi mais aussi pour la conservation d'un savoir-faire industriel local auquel tous les acteurs économiques du département sont attachés.**

---

### **CONTACTS PRESSE :**

Préfecture de l'Ardèche :  
Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle  
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09  
Mèl. : [pref-communication@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardeche.gouv.fr)